SMA COURTAGE

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DU RISQUE

Loca BTP Pack

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DU RISQUE

Vous souhaitez souscrire notre offre d'assurance dédiée aux Loueurs de matériels de Bâtiment et de Travaux Publics et nous vous remercions de votre confiance. Pour nous permettre d'établir votre contrat, nous vous prions de remplir ce formulaire dans son intégralité.

CONTRATS SOUHAITÉS

Responsabilité Civile Loueur	❒ OUI	❒ NON
Kantor Loueur	❒ OUI	❒ NON

1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Si vous êtes déjà assuré, rappeler votre N° de souscripteur ..... et passer à la page 2. Toutefois si des modifications sont intervenues, veuillez nous les signaler en remplissant les rubriques concernées.

- Raison sociale : _____
- Adresse du siège social ou domicile commercial :

  N°_____Rue _____

  Code Postal_____Ville _____
- Nom du responsable : _____
- Téléphone : I__I_ I I__I_ I I__I_ I I__I_ I I__I_ I
- Votre e-mail :_____@_____._____
- Date de création de votre entreprise :_____ Son effectif total :_____
- Forme Juridique :_____Code NAF : _____
- N° SIREN :_____ Code(s) établissement(s) concerné(s) : _____

2 – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Votre entreprise est-elle filiale d'un groupe et/ou a-t-elle des filiales ? ❑ OUI ❑ NON

Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer, dans le tableau ci-dessous, les coordonnées des autres Sociétés du Groupe.

Raison sociale	Adresse	Activité	Est-elle assurée auprès du Groupe SMA ?

Quelle est la part en % de votre chiffre d'affaires réalisée avec ces sociétés : _____ %

- Êtes-vous titulaire du label SE+ délivré par le syndicat DLR ? ❑ OUI ❑ NON

Si **OUI**, joindre une copie du justificatif.

- Votre entreprise est-elle certifiée ISO 9001 activité de service ? ❑ OUI ❑ NON

Si **OUI**, joindre une copie du justificatif.

- Quels modèles de contrat de location utilisez-vous ?

❑ Ceux préconisés par la FNTP/FFB/DLR ❑ Un autre modèle *(merci de joindre le ou les documents utilisés)*

3 – VOTRE ACTIVITÉ ET CHIFFRES D'AFFAIRES

Votre activité

- Vous exercez votre activité de loueur de matériels du BTP depuis la création de votre entreprise : ❑ OUI ❑ NON

Dans la négative, à quelle date avez-vous commencé ? _____

- Vous exercez votre activité et le matériel loué est utilisé :

❑ en France Métropolitaine, dans ses départements et régions d'outre-mer (D.R.O.M.) et dans les états suivants : Espagne, Italie, Luxembourg, Belgique, Allemagne, Suisse et les principautés d'Andorre et de Monaco.

❑ dans d'autres états ou pays *(préciser lesquels)* : _____

_____

- Veuillez indiquer les activités que vous exercez ainsi que leur % de votre activité globale

Votre activité	Exercée	% de votre activité globale
Loueur de matériels roulants (automoteurs ou non)	❑	
Loueur de matériels autres que ci-dessus	❑	
Réparation – maintenance – entretien de matériels pour le compte de tiers	❑	
Vente d'accessoires et/ou de consommables nécessaires au fonctionnement du matériel loué	❑	
Prestations de vente et/ou de dépôt vente de matériels	❑	
Transporteur de matériels pour le compte de tiers	❑	
Autres : (à préciser) _____	❑	

Votre chiffre d'affaires annuel

Veuillez indiquer votre chiffre d'affaires pour les activités indiquées ci-avant :

Type de location	Chiffres d'affaires annuels
Votre chiffre d'affaires, toutes prestations ci-avant confondues, de l'année : 20_	
Dont chiffres d'affaires réalisés dans le cadre de :	Part de votre chiffre d'affaires annuel en %
Location à des particuliers	
Location avec opérateur	
Location avec montage / démontage	
Location de matériels hors BTP	
Nature du matériel hors BTP :	

Votre parc de matériels roulants

Veuillez indiquer la constitution de votre parc de matériels roulants.

Type de véhicules roulants	Nombre
Véhicules de tourisme	
Véhicules utilitaires PTC < 3T500	
Véhicules utilitaires PTC > 3T500	
Engins de chantiers et autres véhicules que ci-dessus	
TOTAL	

4 – SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE AU CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE LOUEUR

Compléments d'information

- **Renseignements relatifs à vos installations vis-à-vis de l'environnement**

Exploitez-vous une ou des installation(s) soumise(s) :

- à autorisation préfectorale visée(s) par l'article L. 512-1 du code de l'environnement.

❑ OUI ❑ NON

- à enregistrement visée(s) par l'article L. 512-7 du code de l'environnement.

❑ OUI ❑ NON

Dans l'affirmative, il convient de compléter le formulaire de déclaration du risque spécifique au risque d'atteinte à l'environnement (ref. P1888€).

Garantie, montant et franchise souhaités

■ **Garantie Responsabilité civile**

Les montants de garanties et de franchises correspondant aux options ci-dessous sont indiqués, en annexe, à la dernière page de ce document.

Montants de Garanties	Option 1	Option 2	Option 3
Option choisie	❑	❑	❑

Franchises	Option 1	Option 2	Option 3
Option choisie	❑	❑	❑

■ **Garantie Protection juridique** ❑ OUI ❑ NON

Vos antécédents d'assurance

➲ **Responsabilité civile LOUEUR**

Avez-vous déjà été assuré pour le même risque ? ❑ OUI ❑ NON

Si **OUI**, veuillez-nous précisez les noms et adresses de la société ou mutuelle auprès de laquelle vous étiez précédemment assuré :

Compagnie : _____

N° police _____ Date Effet : _____

_____

Date résiliation : _____ Motif : _____

■ Avez-vous occasionné des sinistres au cours des 3 dernières années ? ❑ OUI ❑ NON

Si **OUI**, merci de compléter le tableau suivant :

Année de souscription = n	n-1	n-2	n-3
Nombre de sinistres*			
Montant*			

** Par sinistre, il convient d'entendre tous sinistres supérieurs à 0 € (y compris principal, frais et évaluation).*

Vous devez joindre à votre demande un relevé de sinistralité émanant de votre précédent assureur et justifiant des éléments déclarés ci-dessus.

➲ **Responsabilité civile AUTOMOBILE** pour les matériels roulants et engins de chantiers (autres que VP et utilitaires)

Avez-vous déjà été assuré pour ce même risque ? ❑ OUI ❑ NON

Si **OUI**, veuillez-nous précisez les noms et adresses de la société ou mutuelle auprès de laquelle vous étiez précédemment assuré :

Compagnie : _____

N° police _____ Date Effet : _____

_____

Date résiliation : _____ Motif : _____

- Avez-vous déclaré des sinistres* au cours des 18 derniers mois ? ❑ OUI ❑ NON

  Si **OUI**, merci d'en indiquer le nombre : _____

  ** Par sinistre, il s'agit des sinistres RC circulation dont vous êtes partiellement ou totalement responsable.*

Prise d'effet de votre contrat

- Vous voulez que votre contrat prenne effet à la date du : __ / __ / ____ à 0 heure.

Modalités de paiement et d'émission des cotisations

Mode de paiement des cotisations	Fréquence d'appel des cotisations		
❑ Par chèque	❑ Annuel	❑ Semestriel	❑ Trimestriel
❑ Prélèvement à échéance*	❑ Annuel	❑ Semestriel	❑ Trimestriel
❑ Prélèvement mensuel*			

** Merci de nous fournir un RIB et de compléter l'autorisation de prélèvement.*

5 – SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE AU CONTRAT D'ASSURANCE KANTOR LOUEUR

Compléments d'information

- Distinction du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires sans renonciation à recours

1 – Votre comptabilité ne permet pas d'identifier les locations réalisées sans renonciation à recours de votre part à l'égard du locataire

Le chiffre d'affaires pris en compte est le montant, inscrit au compte n° 70 du Plan Comptable Général, des sommes payées ou dues par vos clients au titre de l'ensemble des activités de votre entreprise et dont la facturation a été faite au cours du dernier exercice comptable écoulé.

Montant total hors taxes du chiffre d'affaires annuel_____€

2 – Votre comptabilité permet d'identifier les locations réalisées sans renonciation à recours de votre part à l'égard du locataire

Nous prenons en compte deux assiettes de cotisation :

- La première assiette correspond à la différence entre le chiffre d'affaires annuel hors taxes de votre entreprise et la part de location réalisée sans renonciation à recours de votre part à l'égard du locataire. Le chiffre d'affaires pris en compte est le montant, inscrit au compte n° 70 du Plan Comptable Général, des sommes payées ou dues par vos clients au titre de l'ensemble des activités de votre entreprise et dont la facturation a été faite au cours du dernier exercice comptable écoulé.

- La seconde assiette correspond à la part de location réalisée sans renonciation à recours de votre part à l'égard du locataire.

Montant total hors taxes du chiffre d'affaires annuel_____€

Montant total hors taxes du chiffre d'affaires annuel réalisé sans renonciation à recours_____€

Garantie, montant et franchise souhaités

Votre parc de matériels

Le montant de base assuré étant de 300 000 € par matériel, merci de vérifier si ce montant est suffisant par rapport à votre matériel le plus onéreux. Si non, préciser la valeur : _____

Merci de nous communiquer un état de parc à jour de vos matériels.

Type de matériels majoritaires dans votre parc : ❑ Bungalows, matériels de coffrage ou échafaudages ❑ Autres

Garanties optionnelles

Vol ❑ OUI ❑ NON

Notre garantie est étendue à la non restitution ou au détournement du matériel ainsi qu'au vol isolé des pneumatiques ou chenilles montés sur un matériel.

Vol protégé ❑ OUI ❑ NON

Si au moins 5 matériels sensibles au vol (mini pelle, pelle hydraulique, chargeuse pelleteuse, chariot élévateur, chargeuse sur pneus, compacteur, compresseur) sont équipés des systèmes de prévention Océan, Traqueur ou Masternaut, nous appliquons une minoration de cotisation et de franchise.

Pertes complémentaires ❑ OUI ❑ NON

Cette garantie est destinée à la prise en charge des frais suivants restant à votre charge en cas de sinistre : les frais de retirement, de main d'œuvre en dehors des heures normales, de transport à grande vitesse nécessaires pour une réparation urgente, ainsi que les frais d'immobilisation du matériel.

Franchises

Garanties de base	Franchise par sinistre et par matériel
Dommages de cause interne Dommages de cause externe Dommages causés par des tiers Tempête, grêle, neige Attentats ou actes de terrorisme Garantie complémentaire au contrat de crédit-bail	10 % du montant des dommages **Avec Minimum, suivant l'option retenue** **Et Maxi : 30,00 fois indice BM*** Sauf en cas de bris de glaces avec 0,30 fois indice BM*
Catastrophes naturelles	Franchise légale

**Indice BM : il s'agit de l'indice Bris de machines, valeur destinée à actualiser les capitaux, cotisations et franchises. Il est établi à partir du coût horaire du travail des salariés des industries mécaniques et électriques et publié trimestriellement par l'INSEE.*

Garanties optionnelles	Franchise par sinistre et par matériel
Vol ou tentative	Identique à la garantie de base, sauf : En présence au jour du sinistre d'un système de géolocalisation activé, la franchise est réduite de moitié.
Non restitution ou détournement du matériel par le locataire	Le montant de la franchise minimum est doublé.
Pertes complémentaires	Sans franchise, sauf pour les pertes indirectes avec une franchise de 2 jours

Choix de la franchise minimum suivant l'option retenue					
	Option 1 1 fois indice BM*	**Option 2** 2,25 fois indice BM*	**Option 3** 3,00 fois indice BM*	**Option 4** 4,55 fois indice BM*	**Option 5** 6,05 fois indice BM*
Choix	❑	❑	❑	❑	❑

- **Franchise en l'absence d'attestation d'assurance du locataire**

La franchise minimum est doublée au moment du sinistre, si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre une attestation d'assurance lorsque le locataire a décliné votre proposition de renonciation à recours.

Vos antécédents d'assurance

- Avez-vous déjà été assuré pour le même risque ? ❑ OUI ❑ NON

Si OUI, veuillez-nous précisez les noms et adresses de la société ou mutuelle auprès de laquelle vous étiez précédemment assuré :

Compagnie : _____

_____

N° police _____ Date Effet : _____

Date résiliation : _____ Motif : _____

- Avez-vous occasionné des sinistres au cours des 3 dernières années ? ❑ OUI ❑ NON

Si **OUI**, merci de compléter le tableau suivant :

Année de souscription = n	n-1	n-2	n-3
Nombre de sinistres*			
Montant*			

** Par sinistre, il convient d'entendre tous sinistres supérieurs à 0 € (y compris principal, frais et évaluation).*

Vous pouvez joindre à votre demande un relevé de sinistralité émanant de votre précédent assureur et justifiant des éléments déclarés ci-dessus.

Prise d'effet de votre contrat

- Vous voulez que votre contrat prenne effet à la date du : __ __ / __ __ / __ __ __ __ à 0 heure.

Modalités de paiement et d'émission des cotisations

Mode de paiement des cotisations	Fréquence d'appel des cotisations
❑ Par chèque	❑ Annuel ❑ Semestriel ❑ Trimestriel
❑ Prélèvement à échéance*	❑ Annuel ❑ Semestriel ❑ Trimestriel
❑ Prélèvement mensuel*	

** Merci de nous fournir un RIB et de compléter l'autorisation de prélèvement.*

6 – DISPOSITIF DE LUTTE ANTI-BLANCHIMENT

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, nous vous prions :

- de joindre une copie d'extrait Kbis datant de moins de 3 mois pour les entreprises commerciales
- d'effectuer tout règlement à partir d'un compte ouvert, au nom de l'entreprise, auprès d'un établissement bancaire situé dans l'Espace Économique Européen.

7 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'assureur, responsable de traitement, est amené à recueillir et traiter vos données personnelles nécessaires à la passation, gestion et exécution de votre contrat d'assurance, à la gestion de la relation commerciale ainsi qu'à l'exercice de toute obligation réglementaire. Vos données pourront être transmises à ses partenaires ou aux autorités compétentes. Vous disposez de droits que vous pouvez exercer par courrier postal au siège de l'assureur ou par mail à dpd@smabtp.fr En savoir plus sur notre site internet.

8 - PORTÉE DU FORMULAIRE DE DÉCLARATION DU RISQUE

Vous déclarez sincères et, à votre connaissance, exacts les renseignements fournis ci-dessus et certifiez qu'ils ne comportent aucune restriction de nature à nous induire en erreur.

Vous acceptez, en conséquence, que le présent formulaire de déclaration du risque serve de base au contrat que vous désirez souscrire et en fasse partie intégrante.

Toute omission, toute déclaration fausse ou inexacte pourrait entraîner la nullité du contrat ou vous exposer à supporter la charge de tout ou partie des indemnités selon les conditions prévues par les articles L. 113-2, L. 113-8 et L. 113-9 du code des assurances.

Fait à …….

Le…….

Signature et cachet

ANNEXE RC LOUEUR – Montants des garanties et des franchises

Montants des garanties

Nature de la garantie	Montants de garantie		
	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Corporels (1)	3 000 000 €	5 000 000 €	8 000 000 €
Matériels et immatériels consécutifs (1)	500 000 €	1 000 000 €	1 500 000 €
Immatériels non consécutifs (1)	250 000 €	500 000 €	750 000 €
Dommages aux biens confiés et/ou transportés (2)	100 000 €	200 000 €	300 000 €
Faute inexcusable Tous Dommages Confondus (2)	3 000 000 €		
Dommages dus ou liés à l'amiante Tous Dommages Confondus (2)	1 000 000 €		
Atteinte à l'environnement Tous Dommages Confondus (2)	250 000 €	500 000 €	750 000 €
RC circulation des véhicules outils (3)	Montants légaux pour les dommages corporels et ceux décidés par la Sagena pour les dommages matériels		
Protection juridique	16 000 € / sin – 61 000 € / an		

(1) Par sinistre.
(2) Par sinistre et par an.
(3) cette garantie est soumise aux conditions énoncées aux articles 4 et 6 des conditions générales du contrat.

CE QUE NOUS RÉGLERONS À L'AVOCAT INTERVENANT POUR VOTRE COMPTE		CE QUE NOUS NE RÉGLERONS PAS
Consultation ..... **80 €** Médiation-consommation……...**500 €** Assistance au stade amiable (en cas d'assistance du tiers par un avocat) : Règlement amiable conclu ..... **450 €** Règlement amiable non obtenu..... **200 €** Commission administrative, Tribunal de Police (1ère à 4e classe), Médiation pénale ..... **275 €** Tribunal de Police (5e classe), Correctionnel .... **460 €** Constitution de partie civile..... **460 €** Liquidation des intérêts civils ..... **460 €** Référé Référé expertise en défense ..... **305 €** Autre..... **500 €** Sursis à exécution ..... **460 €** Assistance à expertise, mesure d'instruction .... **245 €** Tribunal judiciaire - Tribunal de proximité, de commerce, administratif..... **800 €**	Baux commerciaux : Commission de conciliation……**385 €** Fixation du loyer……**800 €** Conseil de Prud'hommes Conciliation ..... **320 €** Bureau de jugement ..... **580 €** Juge départiteur..... **385 €** Cour d'Appel Défense en matière pénale ..... **580 €** Autre ..... **800 €** Ordonnance (Juge de la mise en état, sur requête, juge de l'exécution)... **385 €** Cour de Cassation, Conseil d'État Pourvoi en défense..... **1 500 €** Pourvoi en demande ..... **2 000 €** Cour d'Assises..... **1 525 €** Transaction au stade judiciaire - sans rédaction d'un procès-verbal : **50% du plafond prévu** - avec rédaction d'un procès-verbal : **100 % du plafond prévu**	**Les amendes et les sommes de toute nature que vous seriez dans l'obligation de régler ou rembourser au(x) tiers.** **Les frais et dépens engagés par le (les) tiers et mis à votre charge.** **Les honoraires de résultat.** **Les frais et interventions rendus nécessaires ou aggravés de votre seul fait.**
Ces montants hors taxe incluent, outre les honoraires, les frais, droits divers, débours ou émoluments (notamment de postulation devant le tribunal judiciaire). Ils n'incluent pas les frais d'actes d'huissiers de justice ainsi que, le cas échéant, les frais de mandataire devant le tribunal de commerce. Ces montants sont applicables par ordonnance, jugement ou arrêt ainsi qu'en cas de pluralité d'avocats, c'est à dire lorsqu'un avocat succède, à votre demande, à un autre avocat pour la défense de vos intérêts, ou si vous faites le choix de plusieurs avocats. Si le litige relève d'une juridiction étrangère, le montant applicable est celui de la juridiction française équivalent, et à défaut, celui du niveau de juridiction concerné.		**Les enquêtes pour identifier ou retrouver le ou (les) tiers.** **Les frais engagés sans notre accord**

Montants des franchises

	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Franchise	10 %	10 %	10 %
Mini (*)	3,07 franchises de base	6,14 franchises de base	9,21 franchises de base
Maxi (*)	6,14 franchises de base	12,28 franchises de base	18,42 franchises de base

** Les minima et maxima de franchises sont indexés selon l'évolution de la franchise de base*

Franchises spécifiques :

- Les minimums et les maximums sont doublés pour les dommages aux biens confiés (article 3.3 des conditions générales), aux matériels transportés (article 3.4 des conditions générales) et pour la garantie responsabilité civile du locataire (article 6.1 des conditions générales).
- Franchise dommages corporels : NÉANT
- Franchise RC circulation : NÉANT
- Franchise Protection juridique : NÉANT

SGB2180E

SMA SA
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES – CAPITAL SOCIAL 12 000 000 d'euros
SIRET 332 789 296 000 16 – Code APE 6512 Z
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15